

Visite du premier site de Parisanté Campus

28 juin 2023

Concertation continue relative au programme Parisanté Campus

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme Parisanté Campus, une visite ouverte à toutes et à tous du premier site de Parisanté Campus installé depuis fin 2021 dans le 15^{ème} arrondissement de Paris a été organisée pour découvrir les enjeux du programme scientifique du projet qui sera implanté sur le site de l'ancien Hôpital d'Instruction des Armées du Val-de-Grâce à l'horizon 2029.

Déroulement

- Date : mercredi 28 juin de 17h30 à 19h00.
- Lieu : 2 - 10 Rue d'Oradour-sur-Glane, 75015 Paris
- 17 participants (sur 28 inscrits)

Equipe présente :

- Nathalie DURAND, Commission Nationale du Débat Public (CNDP), Garante de la concertation continue
- Professeur Antoine TESNIERE, Directeur du GIS Parisanté Campus
- Judith SZPITALNIK-BENYAMIN, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Cheffe de projet
- Laurent DAOUDAL, Etablissement Public d'Aménagement Universitaire de la Région Île-de-France (EPAURIF), Responsable d'opérations, Direction du développement et de l'immobilier
- Cindy VAZ, Etablissement Public d'Aménagement Universitaire de la Région Île-de-France (EPAURIF), Assistante au Responsable d'opérations, Direction du développement et de l'immobilier.

La visite a débuté par une introduction sur le projet dans l'amphithéâtre, suivi d'un temps d'échanges. La visite du site a été réalisée par deux chargés de mission de Parisanté Campus, les participants étant séparés en deux groupes. Un dépliant présentant le projet et la concertation continue a été distribué à tous les participants.

Contenu des échanges

[Introduction en salle](#)

Quelles structures (publiques et/ou privées) déjà présentes au sein du premier site seront transférées sur le site de l'ancien Hôpital d'Instruction des Armées du Val-de-Grâce lorsque les travaux seront terminés ? Comment s'exerce le contrôle ?

Les structures de recherche publique seront toutes transférées sur le site de l'ancien hôpital d'instruction des Armées du Val-de-Grâce. Les programmes de formation seront renforcés, et de nouvelles start-up seront accueillies. Les start-up existantes évolueront et pourront éventuellement participer à PariSanté Campus afin de maintenir un lien avec l'écosystème, notamment dans le cadre d'un programme *alumni*.

Aujourd'hui, sur le premier site, les arrivées et les départs de start-up sont régulés par le GIS PariSanté Campus, *via* un comité de sélection.

Comment le campus fait-il fonctionner des acteurs privés et publics ? Y-a-t-il des médecins et des patients ?

Le programme PariSanté Campus vise à favoriser la rencontre et l'interaction entre tous les acteurs, qu'ils soient du secteur privé ou public, notamment lorsqu'ils collaborent sur des sujets communs. Une méthodologie d'animation est mise en place pour créer des liens à travers divers événements tels que des petits déjeuners, des conférences, des cafés, etc.

En outre, PariSanté Campus n'est pas un établissement de soins. Au sein de PariSanté Campus, l'expertise des médecins-chercheurs contribue au programme d'innovation, en association avec les associations de patients, sans que cela n'implique des activités de soins. En effet, l'un des objectifs fondamentaux du programme PariSanté Campus est de développer des solutions médicales qui bénéficient ensuite aux hôpitaux et aux patients.

Quelle est la gouvernance de PariSanté Campus ?

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) est le maître d'Ouvrage du programme PariSanté Campus - la future Autorité concédante. Le MESR porte le projet en lien avec le ministère de la Santé et de la Prévention (MSP).

Le groupement d'intérêt scientifique (GIS), intitulé PariSanté Campus, a été constitué au début de l'année 2021. Il s'agit d'un modèle de gouvernance habituel pour les établissements publics de recherche. Le GIS a été créé afin de coordonner les différents partenaires publics associés au programme, pour articuler au mieux leur coopération dans le cadre du programme, et notamment leurs relations avec les partenaires privés tels que des grands groupes, des PME et des start-up. Les opérateurs composant le GIS sont l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), l'Université PSL (Paris Sciences & Lettres), l'Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique (Inria), l'Agence du Numérique en Santé (ANS), et le Health Data Hub (HDH), accompagnés de leurs ministères de tutelle, c'est-à-dire le MESR et le MSP.

L'Établissement Public d'Aménagement Universitaire de la Région Ile-de-France (EPAURIF) a été mandaté par le MESR pour assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée sur le programme immobilier, à savoir le pilotage et la réalisation des études préalables (faisabilité et programme) et le suivi des dispositifs d'accompagnement et de conseil, notamment sur le volet de la concertation continue. En complément, l'EPAURIF assure une mission de conduite d'opération pour préparer et suivre la négociation qui sera menée dans le cadre du recrutement du concessionnaire et de l'établissement de son contrat.



Quels sont les diplômes délivrés ?

L'Université PSL concentre sur PariSanté Campus ses programmes de formation en lien avec le numérique en santé et délivre donc des diplômes de master.

L'Université Paris Sciences et Lettres (PSL) comprend onze établissements : Collège de France, Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique, École nationale des chartes, École nationale supérieure de Chimie de Paris, École nationale supérieure des Mines de Paris, École normale supérieure, École Pratique des Hautes Études, ESPCI Paris, Institut Curie, Observatoire de Paris, Paris-Dauphine. PSL bénéficie également du soutien de trois organismes de recherche : CNRS, Inria, Inserm.

Pour plus d'informations relatives au programme de formation de PariSanté Campus : <https://parisantecampus.fr/campus/formations/>

Comment participent les grands groupes privés au programme ?

Les grands groupes français ou étrangers contribuent au programme dans le cadre de partenariat de recherche. Il s'agit entre autres de Doctolib, la MGEN, Jansen ou encore Servier.

Comment PariSanté Campus concilie-t-il ses objectifs avec ceux du programme France 2030 ?

L'un des leviers du programme France 2030 est le numérique, qui propose notamment une feuille de route sur le numérique en santé, incluant un programme de recherche sur cette thématique. Le

programme scientifique de PariSanté Campus est coordonné par les laboratoires présents en lien avec cette feuille de route.

Visite – groupe 1

Quel est l'architecte du bâtiment du premier site de PariSanté Campus dans le 15^{ème} arrondissement ?

Le bâtiment a été conçu par l'agence d'architecture SCAU en 1997.

Depuis combien de temps ce bâtiment a-t-il été rénové ?

Ce bâtiment a été rénové vingt ans plus tard, par l'agence d'architecture SCAU à nouveau. PariSanté Campus s'est installé dans ces locaux en décembre 2021.

De qui dépendent les laboratoires présents sur PariSanté Campus ?

Les laboratoires présents sur le site dépendent notamment de l'Inserm et/ou d'Inria.

Pour plus d'informations relatives aux laboratoires de recherche présents sur site : <https://parisantecampus.fr/campus/instituts-de-recherche/>

Quels sont les équipements des laboratoires présents sur ce premier site ?

Les laboratoires sont équipés principalement d'instruments électroniques, d'ordinateurs et d'autres appareils numériques.

Quelle est la capacité d'accueil des évènements qui sont organisés par PariSanté Campus ?

Les évènements peuvent accueillir jusqu'à 800 personnes notamment dans le restaurant au sous-sol, mais ce nombre varie selon les événements.

Comment les start-up sont-elles sélectionnées pour intégrer PariSanté Campus ?

Les start-up sont retenues par un comité de sélection qui analyse chaque candidature selon différents critères dont celui de la cohérence avec le projet scientifique de PSC.

Quel est l'intérêt des start-up à rejoindre PariSanté Campus ?

En intégrant PariSanté Campus, les start-up peuvent profiter d'un écosystème, rejoindre un réseau permettant de développer des synergies et intégrer un programme de développement de leur activité.

Pour plus d'informations sur le sujet : <https://parisantecampus.fr/campus/accélérateur-d-entreprises/>

Où sont stockées les données de PariSanté Campus ?

Aujourd'hui, les données sont stockées sur des serveurs externes au premier site de PariSanté Campus mais il est possible d'héberger les données d'exploitation sur le site.

Tous les occupants du premier site déménageront-ils sur le campus qui sera réalisé au Val-de-Grâce ?

Tous les occupants publics du premier site ont vocation à rejoindre le Val-de-Grâce, exception faite des start-up qui auront évolué d'ici la réception du site. Ces dernières pourront éventuellement intégrer le site de l'ancien Hôpital d'Instruction des Armées du Val-de-Grâce sous une autre forme, notamment à travers le programme *alumni*.

Visite – groupe 2

A quoi servent les espaces situés dans la Rotonde (espace central du bâtiment) ?

Les deux premiers étages sont composés de salles polyvalentes aux usages hybrides : séminaires, comités, conférences, etc. Les salles sont entièrement équipées pour des usages numériques (visioconférences, projection, micros, caméras...). Elles peuvent être réservées facilement grâce à un système de réservation. Le deuxième étage est, quant à lui, dédié à l'ANS (Agence du Numérique en Santé).

Les structures installées sur le campus sont situées dans différentes ailes du bâtiment. Comment leurs rencontres sont possibles ?

Plusieurs lieux de rencontres sont proposés sur le site tels que l'atrium, le restaurant qui propose une offre de qualité ou encore le « shaker » (programme d'accompagnement de création de start up) qui offre des opportunités de rencontres à travers des événements, comme des petits déjeuners. Par ailleurs, PariSanté Campus propose une programmation événementielle pour encourager les rencontres et les synergies entre les différentes structures, comme le « Campus talk » qui est une conférence organisée une fois par mois et sur divers sujets. Les initiatives des acteurs présents sur le site sont également sollicitées.

Y-a-t-il un lieu permettant l'organisation de conférences ?

Oui, l'auditorium peut accueillir 170 personnes. La salle au deuxième étage de la Rotonde peut également accueillir jusqu'à 100 personnes et les retransmissions entre les salles sont possibles. Par ailleurs, l'Atrium est un espace modulable pouvant accueillir du speed dating entre start-up et acteurs tout comme des remises de prix. De manière générale, le bâtiment est conçu pour être modulable selon les besoins de chacun des acteurs.

PariSanté Campus résulte-t-il d'un investissement public ?

Le projet PariSanté Campus résulte effectivement d'un investissement initialement public.

Comment les start-up sont accueillies sur le premier site de PariSanté Campus ?

Les espaces dédiés aux start-up sont modulables selon leurs besoins : bureaux en open space pour les start-up qui ont besoin de visibilité ou bureaux fermés pour celles ayant des activités nécessitant de la confidentialité. Il est possible de faire du flex office : chaque poste de travail dispose de 3 badges d'accès, les collaborateurs peuvent donc tourner en fonction des besoins. Il est possible de faire du flex office entre start-up ou au sein d'une même start-up.

Qui est en charge de l'animation du site ?

L'équipe du GIS PariSanté Campus est composée de 5 postes permanents chargés de l'animation du site.

Comment fonctionne le système de ventilation des espaces intérieurs ?

Il s'agit d'un système de ventilation automatique selon la météo extérieure. En outre, le bâtiment est équipé de fenêtres double vitrage qui permet d'assurer une ventilation manuelle.

Quels sont les espaces de détente du site ?

Le site est équipé de plusieurs espaces de détente et/ou de tisanerie, dont un café qui est situé dans l'Atrium. Par ailleurs, les bureaux sont équipés de machines à cafés, de frigos et d'espaces de pause.

Le rooftop est-il privatisable ?

Le rooftop est privatisable comme tous les espaces du site qui peuvent être loués.

Quel est le cycle de renouvellement des start-up ?

PariSanté Campus conclue avec les start-up des conventions. Le départ des start-up dépend de leur évolution et chacune bénéficie d'un suivi personnalisé par le GIS PariSanté Campus. Le Campus étant ouvert depuis 1 an et demi, aucune start-up n'a quitté le site jusqu'à présent.

Comment le public sera informé des avancées du projet ?

Le public sera informé des avancées du projet à travers de la concertation continue qui utilise divers moyens, notamment :

- un site internet dédié à la concertation : www.concertation-parisantecampus.fr ;
- des rencontres de proximité ;
- des visites du premier site de PariSanté Campus et de l'ancien Hôpital d'Instruction des Armées du Val-de-Grâce ;
- des comités de suivi pour ceux et celles qui en sont membres ;
- des réunions publiques.

Les informations relatives au fonctionnement et les actualités du site actuel sont, quant à elles, disponibles sur le site internet de PariSanté Campus : www.parisantecampus.fr

Où en est la procédure d'appel d'offre pour le choix du concessionnaire qui transformera puis exploitera PariSanté Campus sur le site du Val-de-Grâce ?

L'avis d'appel public à concurrence a été lancé le 12 mai 2023. Il s'agira, d'ici 2026, de sélectionner le concessionnaire selon les règles de la commande publique et répondant à un cahier des charges défini par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en cohérence avec les besoins des opérateurs publics.